



VILLE de COURBEVOIE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 26 SEPTEMBRE 2022

2022 - 11 DENOMINATION DE LA PLACE DE LA RUE SERPENTINE

3.5 YA/BG

Conseillers municipaux présents : 43
Conseillers municipaux ayant donné pouvoir : 10
Conseillers municipaux excusés, non représentés : 00

Le quorum étant atteint, le Conseil Municipal peut délibérer valablement en application de l'article L. 2121-17 du code général des collectivités territoriales (*Pour le détail nominatif, se reporter à la délibération n° 1*).

Après en avoir délibéré, le Conseil,

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment son article L. 2121-29,

Vu l'avis de la commission du cadre de vie, du patrimoine et de l'urbanisme du 19 septembre 2022,

Vu le rapport de présentation transmis aux conseillers municipaux et annexé à la présente délibération,

APPROUVE la dénomination de la place donnant accès à l'immeuble Latitude situé rue Serpentine : Place Olympe de Gouges.

AUTORISE Monsieur le Maire à effectuer l'ensemble des démarches y afférentes et à signer toutes les pièces nécessaires.

Délibération adoptée par

Votes pour : 53

Votes contre : 00

Abstentions : 00

Pour extrait conforme,



Le Maire,


Jacques KOSSOWSKI

Le secrétaire de séance,


Philippe POUTHÉ

Délibération transmise en Préfecture le **28 SEP. 2022**

Délibération affichée en mairie le **28 SEP. 2022**

Délibération notifiée le

L'intéressé, s'il désire contester cet acte, peut saisir le tribunal administratif compétent d'un recours contentieux dans les deux mois à partir de la notification de la décision attaquée. Il peut également saisir l'autorité compétente d'un recours gracieux. Cette démarche prolonge le délai de recours contentieux qui doit alors être introduit dans les deux mois suivant la réponse (au terme d'un délai de deux mois, le silence gardé par l'autorité compétente vaut rejet implicite).

RAPPORT : Dénomination de la place de la rue Serpentine

A la suite de la réhabilitation de l'immeuble Latitude dans le quartier d'affaires de Paris La Défense, il y a lieu de dénommer la place donnant accès à celui-ci. Cette place étant située au niveau de la rue Serpentine, sur le territoire de Courbevoie, il appartient au Conseil municipal de statuer sur cette dénomination.

Le choix s'est porté sur Olympe de Gouges : née le 7 mai 1748 à Montauban et morte guillotinée le 3 novembre 1793 à Paris, est une femme de lettres française, devenue femme politique. Elle est considérée comme une des pionnières du féminisme en France. Rédactrice en 1791 de la Déclaration des droits de la femme et de la citoyenne, elle a laissé de nombreux écrits et pamphlets en faveur des droits civils et politiques des femmes et de l'abolition de l'esclavage des Noirs. Elle est souvent prise pour emblème par les mouvements pour la libération des femmes.

Il est demandé au Conseil d'approuver la dénomination de la place de la rue Serpentine : Place Olympe de Gouges.